LA RANDO LIMOUSINE 2017 : 25 au 28 mai Fiche d’inscription

A retourner à NATURE LIMOUSIN, 14 rue du Madenet 19370 CHAMBERET

05.55.98.34.77

**avec un chèque d’acompte de 140 euros à l’ordre de «  Nature Limousin »**

 Pour les participants étrangers; un virement sera demandé. ( voir le code IBAN plus bas)

NOM…………………………………………Prénom…………………………………………

Préciser : PARTICIPANT VTT ou ACCOMPAGNATEUR

Adresse……………………………………………………………………………………………………….

Tél………………………………E MAIL en MAJUSCULE………………………………

- Souhaite hébergement le mercredi soir ( +25 E./pers.) OUI NON

- Souhaite chambre de couple (+20E./pers) OUI NON avec ……..

- Option Camping car ( avec 3 repas du soir ) OUI

- Option location Draps OUI NON

- Inscription pour une journée ( 18 euros repas compris) date ? ……………….. ;….

J’ai bien lu les conditions d’inscriptions et de désistement, ci dessous et je les accepte. Signature :

Entourer les choix retenus

Découper sur le pointillé…………………………………………………………………………………………….

![RIB[1]]()

LA RANDO LIMOUSINE 2017 :

le règlement de la manifestation . Conditions d’inscription et de désistement

La Rando limousine VTT est organisée par l’Association Nature Limousin , affiliée à la FFCT. L’édition 2017 aura lieu du 25 au 28 mai à CHAMBERET( Village Vacances des Roches de Scoeux ) sur des nouveaux parcours.

La randonnée n’est pas chronométrée et ne donne pas lieu à un classement. Elle se déroule dans un esprit sportif, convivial et culturel, et s’inscrit dans une démarche de développement durable. ( label « Développement durable , le sport s’engage « du CNOSF obtenu en 2010)

**EPREUVE LIMITEE A 200 PARTICIPANTS**

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance « Individuelle accident » ou de vérifier que votre police d’assurance comprend cette garantie.

Le certificat médical n’est pas obligatoire, conformément à la loi en vigueur, mais fortement recommandé ; une bonne condition physique est requise.

**Sécurité :**

Les intersections sur les 200Km du parcours ne sont pas sécurisés. . Il est donc impératif de respecter le code de la route.

Les concurrents ne sont pas prioritaires et doivent absolument marquer un arrêt

aux intersections de voies ouvertes à la circulation.

Le parcours est balisé par nos soins selon la charte de balisage FFCT ( panneaux et rubalise)

**Inscription :**

L’inscription s’effectue uniquement par courrier et est validée définitivement à réception du chèque bancaire ou d’un virement, **d’acompte de 140 euros** à l’ordre de NATURE LIMOUSIN. 14 rue du Madenet 19370 Chamberet. Le solde sera versé sur place.

- Tout dossier incomplet ne sera pas validé et l’inscription ne sera pas prise en compte.

**Tarifs et prestations :**

**Inscription à la randonnée :** 215 €

Ce tarif comprend : l'organisation, l’hébergement en pension complète du jeudi matin au dimanche midi en village vacances, les ravitaillements, les apéritifs, les animations, un lot souvenir, l’assurance en RC , l’assistance mécanique pendant la randonnée, trousses de secours. draps et linge de toilette non fournis

**Inscription accompagnateurs** : 180 euros.( conjoint ou enfants uniquement, prestations identiques hors ravitaillement)

**Inscription hébergement en camping car** : 130 euros ( prestations identiques sauf nuits et petits déjeuners exclus, stationnement sur le site gratuit )

**Option nuit du mercredi 24 mai** et petit dèj du jeudi matin  : 25 euros ( arrivée avant 22 h, repas du soir non compris)

**L’hébergement se fait en chambres de 3 à 5 personnes , quelques chambres hôtelières de 2..**

**Option location draps** : 7 euros pour le séjour à réserver auprès du village vacances.

**Inscription à la journée** : 18 euros comprenant le repas buffet de midi. ( une seule journée possible )

**Annulations / Remboursements :**

L’acompte est encaissé fin janvier.

Toute annulation **avant** le 31 janvier(inclus) donnera lieu à un remboursement moins une retenue de frais administratifs à hauteur de 20 euros. La somme due par l’organisation (paiement effectué – les 20 € de retenue) sera versée au participant qui aura réglé l’inscription par chèque ou virement bancaire.

Toute annulation **après** le 1er février 2017 donnera lieu à un remboursement moins une retenue de frais d’organisations à hauteur de 80 euros. ( sauf en cas de remplacement du participant ). La somme due par l’organisation (paiement effectué – les 80 € de retenue) sera versée au participant qui aura réglé l’inscription par ou virement bancaire.

Pas de report possible sur l’édition suivante en cas de désistement !

**Après le 20**avril, tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit (cachet de la poste faisant foi), et compte tenu des frais engagés par l’organisateur, le bénéfice de l’acompte sera définitivement perdu ;

**Cas exceptionnels :**

L’organisation remboursera l’intégralité du montant de l’inscription si la manifestation devait être annulée de son fait .Les concurrents ne seront pas remboursés si l’annulation de la manifestation est motivée par une cause extérieure exceptionnelle et non prévisible (alerte météo rouge …)

**Photos – Vidéo :**

Les participants autorisent l’organisateur à utiliser les photos et vidéos prises pendant la manifestation, contenant leur image, à des fins promotionnelles de la Randolimousine et du VTT en Limousin .( utilisation commerciale exclue )

Les participants certifient avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement de l'épreuve et nous en acceptent les conditions .